PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 17 avril 2019 à 17h, sous la présidence du maire, monsieur Denis Martin.

Présences: Margaret Lavallée, Frédéric Berthiaume,

Michel Mendes et Erik Johnson

Benoit Ferland, directeur général Jacques Robichaud, greffier

Absences: Manon Robitaille et Micheline Groulx Stabile

# 1. <u>Séance ordinaire</u>

La séance est ouverte par monsieur le maire Denis Martin à 17h10.

### 1.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par monsieur Erik Johnson Appuyé par Et unanimement résolu

#### 2019-04-17.077

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé.

#### **ADOPTÉE**

\* Arrivé de M. Berthiaume

### Association de Softball Deux-Montagnes – Ouverture saison 2019 -<u>Demande d'autorisation pour un permis d'alcool</u>

CONSIDÉRANT la demande reçue de l'Association de Softball Deux-Montagnes (DMSA) pour les parties d'ouverture de la saison 2019 qui auront lieu les 11 et 12 mai 2019 au parc Olympia de 8 h à 21 h ;

CONSIDÉRANT qu'il est obligatoire de faire une demande pour la vente d'alcool lors d'évènements spéciaux dans les parcs de la municipalité;

IL EST

Proposé par monsieur Erik Johnson Appuyé par madame Margaret Lavallée Et unanimement résolu

### 2019-04-17.078

D'AUTORISER l'Association de Softball Deux-Montagnes (DMSA) à se procurer un permis d'alcool, dans le cadre des activités d'ouverture de la saison 2019, au parc le cadre des activités d'ouverture de la saison 2019, au parc Olympia, les 11 et 12 mai 2019, de 8h à 21h.

DE S'ASSURER le support de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, du Service des travaux publics et du Service des Loisirs et développement communautaire afin de maintenir le respect des exigences de sécurité.

#### **ADOPTÉE**

# 3. Période de questions (30 minutes au maximum)

Le maire ouvre la période de questions à 17h13. Aucun citoyen ne questionne le conseil.

# 4. <u>Levée de la séance</u>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h13 par le maire
Denis Martin, maire
·
Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des services juridiques